

Le Littoral Vendredi 20 Avril 2012

La mesure et l'expérience

Nouvellement créée, l'Université populaire du littoral charentais (UPLC) a présenté ses objectifs.

La présentation de l'Université populaire du littoral, le 16 avril, était le troisième rendez-vous proposé par le Salon ostréicole de La Tremblade. Et les rapports sont plus étroits qu'on l'aurait pensé entre cette institution naissante et l'activité conchylicole.

"*Tout est parti de Xynthia*, explique le vice-président de l'UPLC, Thierry Sauzeau, professeur d'histoire à l'université de Poitiers et spécialiste du littoral saintongeais. *On a été nombreux, après la tempête, à avoir l'impression qu'il y avait un court-circuitage entre un discours extrêmement technique, voire technologique, et un ensemble d'éléments relevant de la mémoire, de l'expérience, qui permettent de dire que cette approche technique ne représentait pas la totalité de la réalité*". Le projet naît alors de compiler les connaissances détenues par la population par le biais d'enquêtes de terrain, et de les restituer sous la forme de colloques réunissant un spécialiste de la question abordée et deux ou trois habitants du littoral ayant une expérience à partager. Au cœur de ses recherches : le risque maritime, mais au-delà tout ce qui peut concerner le littoral. L'UPLC est officiellement constituée à la fin de l'année 2011, présidée par le maire du Port-des-Barques, Jacky Laugraud.

L'idée est donc, pour l'UPLC, de se saisir de tous les sujets intéressants directement l'activité du littoral, dans tous les domaines, avec en point de mire une vision stratégique. "*Il n'y a pas de chef d'orchestre de ce qui se passe sur le littoral*", poursuit Thierry Sauzeau. *Beaucoup de gens décident, mais il manque une vision globale*", l'État-stratège s'étant, selon lui, délité au bénéfice d'instruments de mesure

sans âme. Pourtant, "*quand on remonte dans l'histoire de la gestion du littoral en France, on se rend compte qu'il y a eu jusqu'à la Seconde Guerre mondiale un certain dialogue, assez naturel, entre l'État et l'habitant*". Et l'universitaire de citer l'exemple de la grande ordonnance sur la marine de Colbert, pour laquelle Louis XIV avait exigé que soient consultés les "anciens".

Constatant que l'information est souvent difficile à trouver, l'objectif de l'UPLC est de constituer une base de données à partir des documents fournis par les différents adhérents, associations, institutions, établissements scolaires ou de recherche, collectivités locales, voire entreprises. Un fonds et une ressource validés par un comité scientifique, libre de droits et organisé en trois niveaux de lecture : "tout public", "public averti" ou "spécialiste", selon la complexité du document concerné, sans pour autant en limiter l'accès à l'une ou l'autre de ces catégories. Et classés en rubriques variées, "Risque", "Urbanisation", "Ostréiculture" ou "activités primaires".

L'ambition de l'UPLC est au final de peser sur la prise de décision, puisque la jeune institution envisage de répondre aux appels d'offre nationaux pour des études liées au littoral. Une perspective qui n'a pas manqué de faire réagir le public présent. Les ostréiculteurs y étant nombreux, la discussion a rapidement tourné à un échange entre acteurs de terrain, courant de l'opération Résur aux claires de sartières de la Sèvre, prouvant par l'exemple la pertinence de la démarche engagée par l'UPLC.

Jacques-Olivier Badia